



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Hérault

Service des personnels
enseignants 1^{er} degré

Affaire suivie par :
Marie CHABBAL
Sophie GELY
Tél : 04 67 91 52 82
04 67 91 52 70

31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier cedex 2

Montpellier, le 14 décembre 2020

L'inspecteur d'académie
Directeur académique des services
de l'Education nationale de l'Hérault

à

Mesdames et Messieurs
les professeurs exerçant dans les
écoles de l'éducation prioritaire en
2020-2021

Objet: Fiche de demande de pré-positionnement sur dispositifs dédoublés Rentrée 2021

Dans le cadre de la rentrée 2021 et dans un souci de simplification, les affectations des enseignants exerçant dans une école de l'éducation prioritaire et sollicitant une nomination sur une classe dédoublée de l'école seront effectuées en amont du mouvement pour les personnels actuellement à titre définitif. Les personnels intéressés non encore inscrits dans le vivier devront participer obligatoirement à l'appel à candidatures concerné.

Les personnels affectés à titre provisoire sur une classe dédoublée et qui souhaiteraient y être maintenus devront participer au mouvement pour bénéficier de la priorité absolue sur le poste occupé en 2020-2021 (à condition qu'ils soient inscrits dans le vivier).

A cet effet, il convient de compléter la fiche jointe en annexe, qui devra être retournée **avant le 12 février 2021** au Service des Personnels Enseignants à l'adresse suivante:

dispositifsdedoubles34@ac-montpellier.fr

Les résultats de ce pré-positionnement seront communiqués avant l'ouverture du serveur pour les personnels affectés à titre définitif.

Christophe MAUNY